

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00055
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000364
Commission	Aménagement - Urbanisme - Commerce		
Direction en charge	Foncier		
Objet	Port de Saint-Victor-Sur-Loire - Régularisation foncière entre la Ville de Saint-Etienne et la Société EDF - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

La société EDF exploite la chute hydroélectrique de Grangent dans le cadre d'une concession d'Etat consentie par Décret du 5 septembre 1960.

A ce titre et pour créer la retenue d'eau, EDF est devenue propriétaire, au nom de l'Etat, de tous les terrains de l'ancienne commune de Saint-Victor-Sur-Loire jusqu'à la cote 421 NGF.

Lors de la création du port de Saint-Victor-Sur-Loire, une convention d'occupation du domaine public a donc été conclue entre EDF et la Ville de Saint-Etienne le 9 mars 1970.

Cette convention a par la suite été remplacée par une nouvelle convention, du 15 septembre 1977, pour permettre la réalisation du site touristique actuel et l'extension du port.

Cette convention a ensuite été complétée par un avenant signé le 18 mai 1988 relatif à l'ajout d'un embarquement pour le transport collectif de passagers.

■ Motivation et opportunité

Plus récemment, lors de sa séance du 27 novembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé une nouvelle convention signée par la Ville le 11 janvier 2018 qui est intervenue pour acter les dernières modifications et agrandissements réalisés depuis 1977 et prendre en compte les évolutions juridiques et réglementaires. Cette nouvelle convention est venue rappeler la nécessité de réalisation d'un dossier de bornage issue de la convention de 1977.

Le bornage en question a été réalisé et a permis d'une part de préciser les limites de propriété entre la Ville de Saint-Etienne et la société EDF et de mettre en exergue les erreurs d'attribution issues des remaniements cadastraux.

■ Contenu

Afin de concrétiser le bornage intervenu et rendre opposables les limites de propriété constatées dans les documents d'arpentage dressés par un géomètre expert, il est nécessaire de les faire réitérer par acte authentique qui sera publié au fichier immobilier.

Les nouvelles attributions parcellaires issues du bornage s'établissent comme suit :

-Pour la Ville de Saint-Etienne :

Sur la commune de Saint-Etienne, Préfixe 292, parcelles section AV numéros 76, 78, 80 et section AY numéro 41.

-Pour la société EDF :

Sur la commune de Saint-Etienne, Préfixe 292, parcelles section AV numéros 77, 79, 81, 82, 83, 84 et section AY numéros 37, 38, 39, 40 et 42

Conformément aux engagements issus de la convention de 1977 et rappelés dans la convention de 2017, l'ensemble des frais relatifs à cette opération seront payés par la Ville de Saint-Etienne.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

■ Point financier

TABEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)	5 000 €			
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		5 000,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la régularisation foncière à intervenir avec la société EDF conformément à la répartition parcellaire exposée ci-avant et aux plans de géomètre joints.
- approuver la réitération de cette régularisation par acte authentique en la forme notarié ou administrative.

- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents.
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses	2021	21	2118	2001 P 69076			
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU